

## Compte rendu de la réunion de négociations au CCCA du mardi 16 janvier 2018 :



Les représentants de la CGT des CFA BTP étaient :

Nathalie GUICHET et Emmanuel ROMANET.

### Ordre du jour :

1. GPEC.
2. Effectifs apprentis.
3. Point sur la régionalisation.
4. Transform'BTP.

### Participants :

Les OS (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO).  
M. Didier BOUVELLE (secrétaire général CCCA-BTP).  
M. Antonio BUENO (secrétaire général BTP CFA Bourgogne Franche Comté).  
M. Eymard DE CRECY (secrétaire général BTP CFA Pays de la Loire).  
Mme Véronique WACRENIER (responsable du service ressources humaines).  
Mme Géraldine LISLE (responsable du pôle développement RH et professionnalisation).  
M. Christian HERGES (directeur vie institutionnelle et affaires juridiques).  
Mme Isabelle JOUANIN PERIN (directrice transformation stratégique).

### Déclaration préalable de Didier BOUVELLE :

*Didier BOUVELLE présente ses vœux aux participants de la réunion et à l'ensemble des collaborateurs du réseau et souhaite que tous les projets, tant individuels que collectifs, réussissent. Il rappelle que l'arrivée de la réforme de la formation professionnelle va bousculer les habitudes historiques. L'apprentissage va connaître une révolution, notamment en termes de financement, avec un collecteur national et la nouvelle importance qui sera faite aux branches professionnelles. Il affirme que Transform'BTP a anticipé ces nouvelles orientations et se félicite du travail et des échanges collaboratifs et constructifs avec les partenaires sociaux. En 2018, la situation de l'apprentissage devrait rester la même. L'année 2019 devrait être une année de transition et 2020 celle de la mise en place complète de cette réforme.*

*Didier BOUVELLE propose aux OS la présence de M. WILLEMS pour échanger autour de la réforme lors de la réunion de négociations du 13/03/2018. Les OS acceptent.*

*Didier BOUVELLE annonce que la réunion de négociations, initialement prévue le 26/06/2018, ne pourra pas avoir lieu. En effet, un conseil d'administration du CCCA-BTP se tiendra à la même date. Il est proposé de repositionner une nouvelle date. La réunion aura donc lieu le mardi 03/07/2018.*

*Didier BOUVELLE annonce une modification de l'ordre du jour et de l'ordre dans lequel les points seront vus. Le point prévu sur la situation financière des associations est annulé et sera remplacé par un point sur Transform 'BTP, les documents nécessaires n'étant pas finalisés.*

*Didier BOUVELLE présente Mme Géraldine LISLE (responsable du pôle développement RH et professionnalisation) qui, de par ses expériences antérieures en la matière, sera actrice dans la mise en œuvre de la GPEC.*

## 1. GPEC :

Un document transmis au préalable par mail est relu et corrigé. Ce document comprend le préambule et le chapitre 1 du futur accord sur la gestion de l'emploi et des parcours professionnels pour le réseau des associations régionales. Le sommaire est présenté à titre indicatif (il comprend 9 chapitres) et sera modifié en fonction de l'avancée des négociations.

Des corrections sont proposées par les OS, puis discutées et validées collectivement. Un document prenant en compte les modifications sera transmis aux OS pour poursuivre le travail de négociations.

**La CGT réaffirme son attachement à ce qui est notre cœur de métier : la formation initiale dispensée aux apprentis. Nous avons donc demandé qu'à chaque fois que le terme « apprenant » apparaissait, il soit associé au terme « apprenti ». Pour le CCCA-BTP, le terme « apprenant » regroupe les apprentis et les stagiaires. La proposition faite est donc de mettre une définition de « l'apprenant » dans le glossaire, précisant bien que ceci englobe les apprentis.**

Le CCCA-BTP apporte quelques précisions sur certaines interrogations :

- ✓ Le développement d'un SIRH (Système d'Informations Ressources Humaines) est en cours et facilitera la gestion RH dans chaque association régionale.
- ✓ Un état des lieux RH sera réalisé en amont de la mise à signature de l'accord (01/09/2018) pour que les associations aient le temps de faire remonter tous les éléments au CCCA-BTP avant l'application de l'accord (01/01/2019).

## 2. Effectifs apprentis:

Un premier document concerne un comparatif entre la rentrée 2007 et la rentrée 2016. Celui-ci n'a pas été remis aux OS parce qu'il n'a pas encore été présenté en conseil d'administration du CCCA-BTP. Dès que ce sera fait, il sera transmis par mail aux participants de la réunion.

	Evolution des effectifs entre la rentrée 2007 et la rentrée 2016	Evolution du nombre de jeunes
CFA du réseau	-40,6%	-25 413
CFA associés	-37,2%	-5 177
CFA hors réseau	-11,4%	-2 750
CFA interprofessionnel enseignement supérieur	+132%	+1 573
CFA fédération compagnonique	+77%	+669
CFA industries	+71%	n.c.

Un deuxième document est remis sur table et concerne les effectifs sur la rentrée 2017/2018 dans les 77 CFA conventionnés (effectifs au 01/12/2017).

38 987 apprentis sont inscrits dans les 77 CFA du réseau, soit une légère hausse de 0,7% par rapport à l'année dernière.

Ils sont répartis comme suit :

Catégorie	Effectif	Evolution
<b>DIMA</b>	464	+3,1%
<b>Niveau V</b>	26 708	+2,5%
<b>Niveau IV</b>	10 245	-5,1%
<b>Supérieur</b>	1 570	+12,5%

Les disparités régionales sont importantes : de -8,6% à +12,3%. Du 01/09/2017 au 01/12/2017, plus de 8 000 apprentis se sont inscrits dans les 77 CFA-BTP, les effectifs passant de 30 685 à 38 987. Le recrutement en 1<sup>ère</sup> année de CAP a connu une hausse de 9,2% entre le 01/12/2016 et le 01/12/2017, mais toujours avec des disparités importantes en fonction des régions : de -12% à +37,1%. Pour rappel, les effectifs de recrutement en 1<sup>ère</sup> année de CAP étaient en baisse de 3% l'année passée.

Le CCCA-BTP rappelle qu'il n'existe pas d'outil de gestion et de comptabilisation des effectifs. Les chiffres sont donc à prendre avec précaution. Sur 2018-2019, le déploiement d'un système informatique harmonisé sera mis en place afin de doter les associations d'outils fiables. 10 millions d'euros vont être investis dans le réseau pour les systèmes informatisés.

Au final, Didier BOUVELLE conclut que l'environnement reste fragile mais qu'un espoir de relance est permis aux vues des chiffres de recrutement des CAP 1<sup>ère</sup> année et que tous les moyens sont mis en œuvre pour la prochaine rentrée. Il ajoute qu'il faut consolider l'offre de formation continue dans les CFA qui constitue une manne de 80 millions d'euros financé par l'OPCA.

### 3. Point sur la régionalisation :

*Ce point est présenté par M. Christian HERGES (directeur vie institutionnelle et affaires juridiques).*

Cette deuxième phase de régionalisation fait suite à la loi Notre de 2015 et s'impose du fait de l'accord du 29/06/2016. Sa mise en place dans le réseau doit se faire selon un calendrier qui fixe la limite au 01/01/2019.

Trois nouvelles associations ont d'ores et déjà été créées :

- ✓ Bâtiment CFA Bourgogne Franche Comté.
- ✓ Bâtiment CFA Normandie.
- ✓ BTP CFA Grand Est.

Quatre autres sont à venir :

- ✓ Occitanie.
- ✓ Grande Aquitaine.
- ✓ Auvergne Rhône Alpes.
- ✓ Hauts de France.

Au total, ce sont 15 régions sur 20 qui sont impactées par cette régionalisation, soit 75% des effectifs.

La phase de régionalisation comporte 4 volets :

- ✓ Gouvernance (statuts, administrateurs, avec possibilité de se reposer sur des statuts de référence...).
- ✓ Patrimoine (traité de fusion, accord de droit immobilier avec session des droits de propriété...).
- ✓ Social.
- ✓ Organisation.

Deux consultations des IRP sont programmées :

- ✓ Les intentions de fusion (date, absorption, calendrier)
- ✓ Les conséquences sur l'emploi, les modalités des accords collectifs (dernier quadrimestre)

Trois méthodes existent :

- ✓ Mettre tout à plat et mesurer les écarts (exemple de la Normandie).
- ✓ Faire au fur et à mesure d'un calendrier contraignant.
- ✓ Mixer les deux méthodes précédentes (préconisation CCCA-BTP).

L'accompagnement du CCCA-BTP est très important, bien plus que lors de la première phase de régionalisation, et sera renforcé notamment sur le juridique. Transform'BTP renforcera le volet organisationnel. Un commissaire de fusion et un notaire sont désignés nationalement pour permettre une uniformisation de la démarche d'accompagnement. Les coûts de cet accompagnement sont pris en charge par le CCCA-BTP.

1 million d'euro pour la prise en charge des taxes immobilières a été provisionné pour l'ensemble des régions sur le modèle de la fusion-absorption qui reste le moins cher.

Le CCCA-BTP rappelle que si les déclarations d'intention sur la fusion-absorption n'ont pas été faites avant le mois de mars 2018 dans les régions à venir, le contrôleur d'état pourrait demander l'arrêt des financements de ces structures.

Mise en place des CSE : le CCCA-BTP doit établir une cartographie sociale du nombre d'élus, d'heures de délégation de chaque région afin de formuler des préconisations qui seront fonction de l'étendue territoriale des nouvelles régions.

#### **4. Transform'BTP :**

*Ce point est présenté par Mme Isabelle JOUANIN PERIN (directrice transformation stratégique).*

On nous présente une photographie à un instant T de Transform'BTP.

84% des projets sont lancés, soit 36 sur 43. Le taux d'avancement de ces projets est variable et va de 15% à 80%, et en moyenne de 30%. Des informations complémentaires sont disponibles sur @home en cliquant sur l'icône « Transform'BTP Réseau ».

Mme Isabelle JOUANIN PERIN a et va effectuer une information opérationnelle dans chaque région auprès des CoDir et des conseils d'administration (tour de France de déploiement).

Un espace dédié Transform'BTP sera créé dans les locaux du CCCA-BTP ainsi qu'une formation à la gestion de projets élargie au réseau.

Globalement, toutes les associations régionales participent, mais pas forcément tous les CFA.

Didier BOUVELLE rappelle qu'une aide financière importante est à saisir par les associations dans le cadre de Transform'BTP. Le CCCA-BTP souhaite privilégier cette piste plutôt que de continuer à verser des subventions de retour à l'équilibre dans certaines structures.

*Nathalie et Manu*